



Probleme sav poele a granule

Par **cecile**, le **20/02/2011** à **17:51**

Bonjour,

J'ai commandé un poele a granule en octobre

la société c'est engagé sur un delais de 3 semaines pour la pose et installation
cela a pris 3 mois (retard de livraison piece, non conforme au poele, toiture qui fuit car ils
avaient mal installé le conduit)

a la fin ils ont avoué que c'etait la 1er fois qu'il montait ce poele

le poele a fonctionné 15 jours ce jour la société ne veut pas nous le reparer car il nous reste
60% du poele a regler somme qu on reglera une fois que tout sera conforme

je suis aller voir un conciliateur qui les a appeler devant moi

et on lui a repondu qu'il n'avait pas les pieces pour le reparer, que le constructeur du poele ne
fournissait pas les pieces

ce jour comment puis je avancer ?

est ce possible pour moi de le faire reparer par une autre société ?

merci

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **23:43**

LRAR de mise en demeure de procéder aux réparations qu'à défaut vous saisissez le tribunal
d'instance